

LETTRE AUX ABBES QUI DESERVENT LA FRATERNITE SAINT PIE X AUX ANTILLES-GUYANE

Suite au décret de levée de l'excommunication des quatre évêques de la Fraternité Saint Pie X en date du 21 janvier 2009 et, à la situation **confuse et dangereuse** dans laquelle se trouve la Fraternité de par les agissements de son Supérieur, Monseigneur FELLAY,

Nous, ci après - soussignés, fidèles de la Chapelle Notre Dame de la Guadeloupe, vous demandons, Prêtres desservant actuellement la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X aux Antilles-Guyane, **ainsi qu'à** vos successeurs :

1° Que vous continuiez le combat pour la Vraie foi, en nous informant et nous instruisant **tous sans exception** (tant pis pour ceux qui ne veulent ni entendre, ni voir, ni chercher à comprendre ce combat).

2° Que vous ne nous cachiez **rien** de la vérité concernant les relations des Supérieurs de la Fraternité avec les autorités de l'Eglise conciliaire.

3° Que vous demandiez au Supérieur de la Fraternité Monseigneur Bernard FELLAY, de clarifier d'avantage sa position suite au Décret précité et aux différentes mises au point faites par les autorités conciliaires : exemple récent : Le Cardinal BATTISTA RE aurait déclaré que le décret du 21 janvier 2009 n'équivaut ni à une réconciliation, ni à une réhabilitation car, pour que la Fraternité rentre dans l'Eglise, il faut qu'elle reconnaisse Vatican II, ce qui n'est pas le cas (information de RFO Paris du 31 Janvier 2009).

II FAUT QUE LA FRATERNITE CESSE DE SE FAIRE HUMILIER

parce que, comme l'a dit à plusieurs reprises, Monseigneur LEFEBVRE, notre fondateur, et que l'a repris Monseigneur FELLAY, dans la lettre aux amis et bienfaiteurs N°73 et dans son sermon à Lourdes le jour de la fête du CHRIST-ROI de 2008 – **LA FRATERNITE REPRESENTE L'EGLISE DE TOUJOURS** - les choses doivent être claires.

4° Que de même que quand il s'agit du Concile Vatican II, des encycliques des Papes conciliaires ou de tous autres documents de la Rome moderniste, vous n'appliquiez pas systématiquement ce que demandent les Supérieurs de la Fraternité quand ils contredisent ou simplement détournent du combat engagé par Monseigneur LEFEBVRE.

5° Que vous ne manquiez pas à votre devoir vis-à-vis des fidèles que le BON DIEU vous a confiés : les conseiller sur les mesures à prendre pour la bonne continuation de la défense de la Foi et de la messe de toujours.

6° Que si les quatre évêques et vos supérieurs ne suivent pas l'exemple donné par Monseigneur LEFEBVRE lui-même, et ne reviennent pas en arrière, vous vous démarquiez **totalemment** de la ligne officielle de la Fraternité qui fait injure à son fondateur et qu'au besoin, vous quittiez cette Fraternité pour ne pas être assimilé à cette situation de mensonge des Supérieurs et de mendicité auprès de la Rome conciliaire.

EN CONCLUSION :

Nous vous demandons de faire parvenir cette lettre à vos supérieurs.

Nous restons très vigilants sur la suite des événements.

Guadeloupe le 2 Février 2009, fête de la Présentation de JESUS et de la Purification de la SAINTE VIERGE

Signatures jointes en annexe